



Photo : Save the Children, Dhaka

## CHAPITRE 2 : SOUTENIR LES SERVICES DE SSRA EN SITUATION HUMANITAIRE



## Vue d'ensemble et points clés

Ce chapitre décrit les rôles importants que les organisations dirigées par des jeunes peuvent jouer dans le renforcement des services de SSRA tout au long du continuum humanitaire, à la fois pour les programmes basés au sein des structures de santé et dans la communauté, ainsi que les liens entre les deux. Une combinaison de ces activités peut être utilisée ensemble dans le cadre d'un programme complet SSRA d'une organisation dirigée par des jeunes. Les rubriques de ce chapitre comprennent :

- La mise en œuvre de programmes communautaires
- Soutien aux services basés sur les installations
- Assurer l'orientation des services communautaires vers les structures de santé
- Promouvoir les initiatives de soins autoadministrés

Les points clés de ce chapitre sont :

- Les organisations dirigées par des jeunes sont souvent les mieux placées pour mettre en œuvre des programmes communautaires efficaces de SSRA. Il peut s'agir de collaborer avec des interventions de santé communautaire, de mener des activités d'IEC et de mobiliser des jeunes comme premiers intervenants.
- Les organisations dirigées par des jeunes peuvent directement conseiller le personnel des structures de santé et faciliter les consultations avec les adolescent-e-s afin de garantir que la configuration, le personnel et les communications de la structure sont adaptées aux adolescent-e-s et aux jeunes.
- Les recommandations des services communautaires vers les structures sont essentielles pour que les jeunes puissent avoir accès à des services complets, opportuns et continus de SSR, même pendant une crise. Les ODJ ont un rôle important à jouer en veillant à ce que les mécanismes d'orientation soient établis, fonctionnels et adaptés aux adolescent-e-s et aux jeunes.
- Les jeunes sont susceptibles de préférer les approches d'autogestion de la SSR, surtout dans les contextes humanitaires où l'infrastructure, les services, les fournitures et le personnel de santé sont souvent limités. Les ODJ peuvent contribuer à promouvoir les soins autoadministrés auprès de leurs réseaux de jeunes et plaider pour en faire une priorité pour les jeunes en situation de crise.

## La mise en œuvre de programmes communautaires

Les ODJ sont particulièrement bien placés pour aider à concevoir et à mettre en œuvre des programmes communautaires efficaces de SSRA, car ils ont généralement la meilleure compréhension du contexte dans lequel vivent les adolescent-e-s. Dans les contextes humanitaires, les organisations dirigées par des jeunes et les organisations communautaires ont généralement un meilleur accès aux personnes affectées et peuvent commencer la mise en œuvre plus rapidement grâce à la confiance et à la réputation qu'elles ont établies au sein de la communauté. L'instauration de cette confiance pourrait prendre plus de temps pour les organisations internationales, en particulier pour celles qui n'ont jamais travaillé dans ce domaine auparavant, ce qui entraînerait une perte de temps pour fournir une aide vitale à ceux qui en ont besoin.

Les organisations dirigées par des jeunes peuvent mettre en œuvre une gamme d'activités communautaires pour la SSRA :



- **La cartographie communautaire et la co-création** : Les ODJ peuvent utiliser des outils de cartographie communautaire pour identifier les besoins, les ressources et les atouts spécifiques en matière de SSRA au sein de leurs communautés avant, pendant et après une crise. Ces connaissances leur permettent de co-créer des solutions avec les membres de la communauté et les parties prenantes, favorisant ainsi un sentiment d'appropriation et de durabilité. La cartographie communautaire aide également à identifier des partenaires et des partenaires potentiels, améliorant ainsi la collaboration et la mobilisation des ressources. La boîte à outils SSRA dispose d'un outil que les organisations dirigées par des jeunes peuvent utiliser pour [cartographier les services](#) de SSR.



- **Communication et santé communautaire** : Les structures de santé offrent souvent systématiquement des services de SSR spécifiques au niveau communautaire, même en situation de crise. Il peut s'agir de campagnes de sensibilisation à la SSR auprès d'accoucheuses traditionnelles, des agents de santé communautaires ou d'autres mobilisateurs communautaires. Les organisations dirigées par des jeunes peuvent collaborer avec les agents de santé communautaire en co-organisant un programme d'activités de sensibilisation pour les jeunes à des moments et dans des lieux qui leur conviennent et en soutenant la diffusion d'informations sur les services fournis.



- **Création, achat et diffusion de matériel IEC** : Les organisations dirigées par des jeunes peuvent utiliser les outils de l'IEC au niveau communautaire pour partager des messages importants sur la SSR avec les jeunes. Les informations devraient être fondées sur des données probantes, appropriées (en tenant compte de l'âge, de la langue et d'autres caractéristiques de la population cible) et conformes aux politiques et aux documents d'orientation du système de santé du pays/du ministère de la Santé. En outre, les outils devraient être communiqués en utilisant des approches accrocheuses et appropriées, adaptées aux préférences des jeunes. Quelques conseils pour créer du matériel IEC pour les jeunes :

- Les outils IEC peuvent inclure des approches visuelles, audio, virtuelles ou en personne, telles que des mèmes, des dessins animés, des jingles accrocheurs, des affiches, des chansons et des danses.
- Il est important de déterminer quels canaux sont accessibles dans les situations d'urgence et quelles sont les structures existantes les plus efficaces pour les campagnes de sensibilisation. Par exemple, dans certaines situations d'urgence, la radio est plus accessible et plus efficace que les téléphones portables, qui peuvent ne pas être disponibles pour les populations touchées par la crise dans certaines régions.



- **Engager les jeunes comme premiers intervenants** : Les jeunes sont capables de contribuer à tous les niveaux du cadre d'intervention humanitaire, en plus de leurs communautés. Cet engagement peut être différent selon votre organisation et le contexte dans lequel vous travaillez. Les organisations utilisent toutes sortes de termes pour désigner leur engagement auprès des jeunes (jeunes bénévoles, pairs éducateurs, pairs prestataires), ainsi que les approches, boîtes à outils et guides de formation associés. Il est important que, quelle que soit la manière dont votre organisation collabore avec les jeunes, vous compreniez les considérations éthiques et les bonnes pratiques pour impliquer les jeunes en tant que premiers intervenants.
- Veuillez consulter la sous-rubrique [Participation significative et éthique](#) du Chapitre 3 du guide pour plus de détails.

La boîte à outils SSRA comprend également des renseignements plus détaillés sur l'utilisation des [communications, des médias et de la technologie](#), la [participation des adolescent-e-s et des jeunes comme premiers intervenants](#) et la [santé communautaire](#).

## Soutien aux structures de santé

Les organisations dirigées par des jeunes sont bien placées pour soutenir et renforcer activement les services de SSRA fournis dans des structures de santé de façon variée. Les différentes activités décrites ci-dessous peuvent être

incluses dans les projets et programmes d'organisations dirigées par des jeunes en situation humanitaire.



- **Mise en place et conception physique de la structure de santé** : soutenir la conception et/ou la rénovation de la structure de santé pour s'assurer qu'il soit adapté aux adolescent-e-s et aux jeunes, faciliter les consultations avec les adolescent-e-s pour identifier les emplacements appropriés pour les structures et leurs canaux de communication préférés pour demander des informations ou d'autres services, et procéder à une évaluation des structures existants pour améliorer la qualité et la réactivité des structures de santé aux besoins de SSR des adolescent-e-s et des jeunes. Le personnel des ODJ peut également travailler en tant que personnel ou personnel auxiliaires au sein des structures, en s'assurant qu'il dispose de l'expertise et de la formation appropriées. Par exemple, dans certains contextes humanitaires, les structures de santé ont embauché des jeunes comme prestataires pairs, où le jeune membre du personnel accueille et fournit des informations sur la SSR aux jeunes entrant dans l'établissement pour qu'ils se sentent plus à l'aise. Dans certaines circonstances, le jeune personnel peut fournir certains services de conseil, avec une formation et un soutien de supervision adéquats.

- La boîte à outils SSRA fournit une [liste de contrôle](#) à utiliser lors de la mise en place d'une structure de santé et/ou du suivi des services de SSR dans une structure existant pour s'assurer que les services de SSR fournis sont adaptés aux adolescent-e-s et aux jeunes. Les ODJ peuvent utiliser cette liste de contrôle dans le cadre des évaluations de conception ou de suivi.



- **Recrutement et formation du personnel de santé** : élaborer et examiner conjointement les annonces d'emploi et/ou soutenir les orientations ou la formation clinique du personnel de santé et du personnel de soutien afin de s'assurer que le personnel possède les caractéristiques et les compétences importantes pour fournir des services de qualité et sans-jugements aux jeunes. Les ODJ peuvent plaider en faveur d'un rôle de co-facilitateurs avec le ministère de la Santé ou l'UNFPA lorsqu'ils forment du nouveau personnel ou dispensent des cours de recyclage. Au-delà des formations, les ODJ peuvent faciliter et/ou co-faciliter des exercices de clarification des valeurs et de transformation des attitudes (VCAT). Les exercices VCAT peuvent être utilisés avec un éventail d'intervenants dans divers formats de formation et réunions pour aider les participant-e-s à explorer, questionner, clarifier et affirmer leurs valeurs et croyances sur les adolescent-e-s et les questions de SSR.

- La boîte à outils SSRA fournit de nombreuses ressources pour former votre propre personnel et/ou personnel de santé sur la façon de fournir des services de SSR adaptés aux adolescent-e-s et aux jeunes. Il s'agit d'[orientations de formation](#) globales, de [diaporamas de formation](#), d'une [description de poste de coordonnateur DSSRA](#), d'un [plan d'intégration](#) et d'un [exemple d'exercice](#) VCAT pour SSRA.

### ÉTUDE DE CAS : FAIRE PARTICIPER LES JEUNES GRÂCE AU MODÈLE DES PAIRS PRESTATAIRES

Shining Hope for Communities, avec le soutien de Planned Parenthood Federation of America, a mis en œuvre une approche visant à renforcer et à accroître la sensibilisation à la SSR en donnant aux jeunes les moyens de transmettre ces messages. À l'aide d'un modèle de jeune pair conseiller (YPP, youth peer provider), Shining Hope for Communities forme les jeunes à fournir des services et des informations en matière de SSRA à leurs pairs. Le modèle du jeune pair conseiller a été mis en œuvre dans divers contextes humanitaires et il a été démontré qu'il accroît l'utilisation des services de SSRA et améliore les résultats pour la santé des jeunes. En utilisant le modèle du jeune pair conseiller, les organisations peuvent tirer parti de l'expertise et des connaissances des jeunes pour promouvoir efficacement la SSRA en situation humanitaire. Le modèle du jeune pair conseiller offre également aux jeunes l'occasion d'acquérir de précieuses compétences et une expérience de leadership, ce qui leur permet de devenir des agents de changement dans leur collectivité. Pour plus d'informations sur le travail de Shining Hope for Communities, consultez leur [site internet](#).



En outre, ARROW a développé une formation et un atelier sur la VCAT sur le thème de l'[intersectionnalité et sexualité](#) afin de permettre aux jeunes de devenir des défenseurs efficaces du changement social entourant les DSSR des adolescent-e-s et des jeunes.



• **Création, acquisition et diffusion de matériel d'IEC** : donner des conseils et examiner le matériel d'IEC pour s'assurer qu'il est adapté à l'âge, qu'il est pertinent et qu'il utilise un langage que les adolescent-e-s peuvent facilement comprendre. Par exemple, des affiches et des brochures accrocheuses peuvent être téléchargées sur les sites web du gouvernement, de l'OMS, de l'UNFPA ; ces documents peuvent être affichés dans les structures de santé pour transmettre des messages importants sur la puberté, les règles, la contraception, les IST, le consentement, les relations saines et d'autres questions pertinentes. Pour en savoir plus sur l'utilisation d'un langage adapté aux adolescent-e-s, consultez les [Cinq principes pour créer une atmosphère de confiance pour le conseil](#) aux adolescent-e-s dans la boîte à outils SSRA.



• **Comités d'adolescent-e-s et mécanismes d'information** : créer et animer des comités d'adolescent(e)s affiliés aux structures de santé pour faire office de groupe consultatif. Les ODJ peuvent également diriger et/ou appuyer la mise en place de mécanismes de feedback pour les adolescent-e-s et les jeunes ; pour les mécanismes existants, les ODJ peuvent consulter les adolescent-e-s et les jeunes pour s'assurer que les mécanismes sont fonctionnels et répondent aux besoins des adolescent-e-s et des jeunes.

## Assurer l'orientation des services communautaires vers les structures de santé

La perturbation des systèmes et des services de santé dans les contextes humanitaires nécessite un système d'orientation efficace pour s'assurer que les jeunes reçoivent des services complets, rapides et continus en matière de santé sexuelle et reproductive, quelles que soient les circonstances auxquelles ils ou elles sont confronté-e-s. On parle d'orientation vers un service de santé lorsqu'un-e agent-e de santé à un niveau du système de santé demande de l'aide à un autre niveau du système de santé en raison de ressources ou de compétences insuffisantes. Les orientations servent également de porte d'entrée à d'autres services de soutien vitaux, notamment le soutien psychosocial, les conseils en matière de violence sexuelle et l'aide juridique. Les ODJ peuvent appuyer ces liens entre les soins communautaires et en établissement, ainsi que d'autres fournisseurs de services. Les ODJ sont bien placées pour appuyer les orientations, compte tenu de leur réputation de confiance et de leurs relations avec les jeunes, qui se sentent souvent plus à l'aise de demander conseil à des personnes de leur âge avant d'approcher des personnes d'autres organisations.

### Parmi les facteurs à prendre en considération pour une orientation sécuritaire et confidentielle :



• **Formation** : toutes les personnes impliquées dans les parcours d'orientation devraient être formées sur la façon de fournir une orientation, y compris en cas d'urgence, ainsi que sur le traitement de la divulgation des cas de VBG.



• **Information sur les services** : toutes les personnes impliquées dans les parcours d'orientation doivent avoir les connaissances à jour sur les services disponibles (y compris les personnes qui offrent ces services, les ruptures de stock, les dates et heures d'ouverture, etc.) et les services qui ne sont pas disponibles dans votre région ; orienter un adolescent ou un jeune vers un service qui n'est pas disponible à ce moment pourrait causer un manque de confiance, en plus de ne pas répondre à ses besoins en matière de SSR.



• **Financement** : un fonds de réserve pour soutenir les transports d'urgence devrait être discuté avec d'autres organisations humanitaires, car le manque de fonds pour les transports est un obstacle commun aux services auquel fait souvent face les jeunes.

Compte tenu de l'évolution fréquente des conditions humanitaires, notamment la rotation du personnel et la présence d'organisations nouvelles ou différentes, les parcours d'orientation devraient être revus tout au long du continuum humanitaire pour s'assurer qu'elles sont fonctionnelles et viables.

La boîte à outils SSRA comprend des exemples de formulaires d'orientation pour le/la [client\(e\)](#), [l'organisation référente](#) et [l'organisation accueillante](#), ainsi que le [formulaire d'orientation](#) des services de santé de l'OMS. Il est important que le client, l'organisation référente et l'organisation accueillante aient tous des copies du formulaire d'orientation pour s'assurer que chaque organisation, ainsi que le client lui-même, comprend les services demandés et peut faire un suivi approprié si l'orientation n'a pas eu lieu. La boîte à outils sur les SSRA fournit également de l'information sur d'[autres options](#) de prestation de services de santé, comme la télémédecine, et les cliniques et équipes mobiles de santé.

## Promouvoir les initiatives de soins autoadministrés

L'OMS définit les soins autoadministrés comme « la capacité des individus, des familles, et des communautés, à promouvoir une bonne santé, à empêcher l'arrivée ou la propagation de maladies, à conserver une bonne santé et à faire face aux maladies et aux handicaps, avec ou sans le soutien d'un prestataire de santé ». Les adolescent-e-s peuvent préférer les approches de soins autoadministrés pour sa confidentialité et éviter la stigmatisation associée à la SSR. Les soins autoadministrés sont particulièrement pertinents dans les contextes humanitaires où les jeunes sont exposés à la violence et où l'infrastructure, les services, les fournitures et le personnel de santé peuvent être limités. Parmi les exemples où les soins autoadministrés se sont avérés efficaces et pourraient être utiles dans des contextes humanitaires, on peut citer l'avortement, la contraception et les services d'autodépistage du VIH, entre autres.

Exemples de soutien ODJ pour les initiatives de soins autoadministrés :



- **Encourager** et motiver les jeunes des réseaux ODJ à utiliser les options de soins autoadministrés disponibles dans leur communauté. Pour ce faire, les ODJ doivent disposer d'informations à jour sur les options disponibles, les endroits et toutes restrictions imposées aux adolescent-e-s qui utilisent ces services.



- Travailler avec les **structures de santé** pour fournir aux jeunes l'information, le soutien, les ressources et l'équipement nécessaires pour leur permettre de prendre des décisions éclairées et de prendre leur santé en main. Par exemple, les ODJ pourraient fournir des stratégies de propagation et de sensibilisation des options de soins auto-administrés destinées aux jeunes, en lien avec les services disponibles au niveau des structures de santé et au sein de la communauté.



- **Orienter** les jeunes vers les services de disponibles aux structures de santé, le personnel ou d'autres organisations disponibles pour faciliter leurs soins autoadministrés, notamment des organisations privés (s'il y a lieu).



- **Plaidoyer** pour faire des soins autoadministrés une priorité pour les jeunes en situation de crise. Cela est particulièrement important dans les situations d'urgence, où il faudra peut-être souligner l'importance et l'urgence des programmes de SSRA face aux priorités concurrentes en matière de santé.

- **Pour plus de ressources** : Voir le [rapport](#) de l'IAWG et de l'IRC sur les obstacles, les opportunités et les leçons apprises avec les initiatives de soins autoadministrés, ainsi que [la vidéo plaidoyer](#) de SSHINE Lab's sur les soins autoadministrés.